

## Compte-rendu de l'AG du 03 février 2009

Chers amis,

Merci à tous ceux qui ont pu se déplacer. La secrétaire Danièle Lavin a été excusée pour cause de « verglas ».....non maîtrisé. Nous lui souhaitons bon rétablissement. Un grand merci à elle pour le travail de communication et de documentation très précieux qu'elle a fourni tout au long de l'année, avec les adhérents et les représentants des communes. Merci également à Alain Bloch Tréfousse pour le site Eau-Secours.net

### 1-Bilan financier et adhérents 2008.

Le rapport financier 2008 se solde au 31-12-2008 à 6134€05.

Les adhésions 2008 se chiffrent à 390.

Le bilan fait par la trésorière Fabienne Adolphe a été approuvé à l'unanimité des adhérents à jour de leur cotisation 2008.

Des propositions ont été faites de domicilier nos comptes dans une banque associative ou coopérative plus conforme à notre éthique.

La baisse des adhérents en 2008 s'explique en grande partie par « l'épisode » des élections municipales à Briançon. La confiance dans l'indépendance de l'association semble rétablie et les adhésions 2009 en bonne voie.

### 2-L'avocat, les usagers et le tribunal de proximité de Briançon.

Merci à Thierry Aimart qui a suivi les dossiers de Val des Prés. En effet cette commune avec l'appui du président de la CCB a eu un « traitement de faveur » par la SEERC. Pourquoi eux seulement alors qu'il y a des dizaines d'usagers dans les autres communes qui ont eu exactement la même démarche.

la SEERC ferait-elle de la discrimination entre les usagers mécontents des factures assainissement?

Quant la SEERC menace les « usagers récalcitrants » de leur couper l'eau (comme prévu dans le contrat de DSP assainissement signé par la communauté de communes, n'y aurait-il pas là une responsabilité, pour le moins curieuse, pour un Maire de couper l'eau à un usager de sa commune qui a régulièrement payé sa facture d'eau?

Dans ce contexte, la « Marianne d'Or » attribué au Président de la CCB laisse rêveur lorsqu'on lit notre lettre ouverte à Messieurs Bayrou et Trampoglieri secrétaire générale de la Marianne d'Or. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous..!

Suite aux insuffisances de notre avocat, nous avons été amené à en contacter un autre. Un point plus précis sera fait sur son devis et la méthode de travail avec l'association. A l'heure actuelle la convocation des usagers « récalcitrants », soutenus par l'association a été reportée au 26 mai 2009. Ce soutien s'organise avec notre avocat, l'association prenant en charge la moitié des frais, l'autre moitié étant partagée entre les usagés convoqués au tribunal par la SEERC.

### **3-Rapport d'activités. (Pierre-Jean Doulat)**

#### **Des réussites en 2008?**

- L'eau est toujours en régie dans 11 communes sur 12 malgré des problèmes extrêmement sérieux sur Briançon (techniques et financiers).
- Mise en place d'une défense des usagers convoqués au tribunal en collaboration technique et financière avec l'association.
- Renforcement de l'association avec la création d'un groupe de personnes ressource afin d'approfondir certaines questions.
- Élargissement des adhésions à l'ensemble des 12 communes.

#### **Des échecs en 2008?**

- Refus persistants de la CCB de permettre à l'association d'accéder aux documents administratifs de DSP assainissement.
- Accord verbal du Président de la CCB lors de la CCSPL tenue en juillet 2008 pour nous recevoir mais sans aucun effet à ce jour. De plus le rapport de la CCSPL pour les ordures ménagères et l'assainissement n'est toujours pas publié.
- Notre intervention écrite auprès du Préfet début 2008 n'a fait l'objet, hélas, d'aucune réponse même si nous savons qu'elle n'a pas été totalement sans effet.

#### **Des perspectives pour 2009?**

- La défense des usagers le 26 mai sera une de nos priorités.
- Nous ressaisirons la Préfecture sur les permis de construire sans assainissement (Montgenèvre et Villar d'Arène) et nous demanderons à Madame la Préfète de nous recevoir et d'organiser une table ronde entre les 3 parties :Eau-Secours, CCB et SEERC.
- La loi sur l'eau et les compteurs dans les communes touristiques de montagne fera l'objet d'un groupe de travail avec en particulier une réflexion et des propositions sur la facturation.
- Le renforcement de l'association sera un élément fort de notre action en 2009. Dors et déjà renouveler votre adhésion et faites en autour de vous. La renégociation du contrat assainissement et le maintien de l'eau en régie passent par un poids plus important des adhérents auprès de leurs élus, dans chacune des 12 communes de la CCB.

Le rapport a été approuvé à l'unanimité des adhérents présents à l'AG.

Au cours des différentes interventions le débat s'est engagé avec les participants dans un climat serein et déterminé. Le renouvellement du CA s'est fait facilement pour une représentation de toutes les communes. Le prochain CA se tiendra à la mi-Mars à Briançon. Au cours du pot en fin de réunion, il s'est avéré souhaitable de déplacer l'AG en Juin et si possible un Samedi soir pour faciliter les déplacements de tous et la présence du plus grand nombre de résidents permanents ou secondaires.

Merci à tous et à chacun de contribuer à l'action de l'association en 2009.

Le Président de Eau-Secours Briançon: Pierre-Jean Doulat